



Hôpitaux de Lyon

LIVRET d'ENCADREMENT Des ÉTUDIANTS INFIRMIERS

**ACCUEIL ET RESSOURCES
DU TERRAIN DE STAGE**

Nom de l'unité

BLOC UROLOGIE CHLS

**DCS
IFSI CLEMENCEAU
IFSI ESQUIROL**

Groupement hospitalier SUD-date d'élaboration : 20.1.2014

SOMMAIRE

PREAMBULE

FICHE 1

Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil

FICHE 2

Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon

FICHE 3

Présentation de l'unité

FICHE 4

Conditions d'accueil

FICHE 5

Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage

FICHE 6

Situations cliniques prévalentes

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

FICHE 8

Apprentissage des actes, activités et techniques de soins

PREAMBULE

La **finalité de la nouvelle formation infirmière** est de « **construire** » les **compétences** de l'étudiant en s'appuyant d'une part, sur des stages optimisés et mieux outillés et d'autre part, sur des unités d'enseignement permettant l'intégration des différents savoirs et leur mobilisation en situation professionnelle.

L'AFNOR définit la compétence comme « la mise en œuvre, en situation professionnelle, de capacités qui permettent d'exercer convenablement une fonction ou une activité ». Elle est inséparable de l'action et ne peut être appréhendée qu'au travers de l'activité.

En utilisant l'approche par compétences, les actes infirmiers **ne changent pas** mais ce sont les conditions de leur intégration qui évoluent.

La **place du stage** est donc **valorisée** dans cette nouvelle approche. Les compétences en stage ne pouvant s'évaluer qu'en situation, il revient **aux professionnels du terrain** d'assurer **cette évaluation**.

Concrètement, l'**étudiant** est considéré comme **compétent lorsqu'il peut agir en autonomie** et rendre compte de son action, attestant du transfert possible dans d'autres situations. Les compétences acquises par la formation correspondent au niveau du débutant dans le métier.

Le référentiel du diplôme est constitué de **10 compétences à évaluer, valider et certifier systématiquement sur tous les terrains de stage** quelque soit le parcours de l'étudiant.

Chaque compétence comporte des éléments constitutifs, des critères et des indicateurs d'évaluation figurant dans le portfolio.

Les **deux premières compétences** mettent en évidence une **vision du métier** d'infirmier **basée sur l'évaluation de la situation clinique** orientant l'action de l'infirmier et induisant une analyse a posteriori de l'action réalisée.

Les **4 compétences** suivantes (**3 à 6**) sont centrées sur la **prise en charge** de la **personne** et la **réalisation des soins** (quotidiens, actions à visée diagnostique et thérapeutique, soins éducatifs), et sur la **relation** avec le patient.

La nécessaire **prise de recul** des professionnels apparaît dans les **compétences 7 et 8** (analyse de la qualité et traitement de données professionnelles et scientifiques).

L'évolution des activités requiert la **compétence 9** qui concerne l'**organisation** et la **coordination** des interventions soignantes.

Enfin, la **compétence 10** de formation doit permettre d'acquérir dès la formation initiale les fondamentaux de la **transmission des savoir-faire**.

Cette nouvelle approche de la formation clinique en stage nécessite la mise à jour et /ou la création d'outils et de supports qualifiant les terrains de stage, à savoir :

⇒ **L'établissement d'une charte d'encadrement**

La charte d'encadrement est établie entre l'établissement d'accueil et les IFSI partenaires. Elle est portée à la connaissance des étudiants. Elle formalise les engagements des deux parties dans l'encadrement des étudiants.

⇒ **L'établissement d'une convention de stage**

Elle est tripartite, signée par l'établissement d'enseignement, l'établissement d'accueil et l'étudiant.

⇒ **L'établissement d'un livret d'accueil et d'encadrement**

Il définit les conditions d'accueil et d'encadrement de l'étudiant en :

- proposant/définissant les situations d'apprentissage auxquels l'étudiant sera le plus confronté
- définissant les modalités de suivi et d'évaluation de cet apprentissage.

FICHE 1

Présentation des Hospices civils de Lyon et de l'établissement d'accueil

Les HCL : 2^{ème} CHU de France en quelques chiffres



Hospices de Lyon

LES HOSPICES CIVILS DE LYON

2^{ème} Centre Hospitalo-Universitaire

UNE OFFRE DE SOINS COMPLÈTE ET RENOVÉE

14 établissements hospitaliers, organisés en 6 groupements, proposent une prise en charge adaptée à toutes les pathologies :

- établissements pluridisciplinaires
- établissements spécialisés
- hôpitaux gériatriques

Pour garantir un meilleur confort hôtelier, plus de la moitié de nos lits ont été modernisés depuis 2007.



Groupements hospitaliers :

- Nord
- Est
- Sud
- Hôpital Edouard Herriot
- Gériatrie
- Hôpital Renée Sabran
- Centre de Biologie et de Pathologie

RECHERCHE ET INNOVATION

La recherche et l'innovation sont un axe stratégique pour les HCL. Le CHU est le lieu principal de la réalisation de la recherche clinique, en partenariat avec l'Université, les établissements publics scientifiques et techniques ou le secteur privé pharmaceutique et biomédical

- 300 essais cliniques conduits chaque année
- 1900 articles scientifiques publiés

LA FORMATION, GAGE DE QUALITÉ DES SOINS

- Les HCL participent chaque année à la formation de :
 - plus de 1700 étudiants
 - plus de 600 internes
- Près de 1600 professionnels de santé sont formés dans les 11 écoles et instituts des HCL : infirmier(e)s, infirmier(e)s spécialisé(e)s, manipulateurs d'électroradiologie, sages-femmes et cadres de santé
- Le CHU collabore avec 4 UFR* de Médecine, 1 UFR d'Odontologie, 1 UFR de Pharmacie et 1 Institut Technique de Réadaptation.
* Unité de Formation et de Recherche

LES HCL EN QUELQUES CHIFFRES

- 22 000 professionnels dont plus de 5 000 médecins
- Un produit d'exploitation annuel de près de 1 400 millions d'euros
 - Plus de 5 100 lits
 - Plus de 400 places d'hôpital de jour

Activité annuelle

- Plus d'1,4 million journées d'hospitalisation
- Plus de 900 000 consultations
- Près de 220 000 passages aux urgences
- Plus de 300 greffes d'organes

ACTEUR DE PRÉVENTION ET DE L'ÉDUCATION SANTÉ

Nos équipes sont mobilisées pour initier ou relayer les campagnes de santé publique, de dépistage, de prévention et d'éducation thérapeutique : plans cancer, maladies rares, handicap, vieillissement...



FICHE 2

Charte d'encadrement Hospices Civils de Lyon



Hospices Civils de Lyon

Charte de l'encadrement des apprenants aux Hospices Civils de Lyon

Cette charte, élaborée par un groupe de travail, composé de professionnels, validée par le groupe de pilotage du projet « tutorat-compagnonnage », s'adresse à tous les professionnels des Hospices Civils de Lyon concernés par l'encadrement des apprenants. Ceux-ci peuvent être des stagiaires des écoles, des professionnels nouvellement embauchés dans l'Institution, des professionnels en mobilité fonctionnelle, etc.

Elle vise à soutenir la mise en œuvre progressive du nouveau dispositif de professionnalisation des apprenants, intégré au management des services, et caractérisé par trois niveaux d'action :

- > un service, organisé comme un service apprenant,*
- > un tuteur identifié qui assure l'ingénierie du parcours apprenant*
- > des professionnels de proximité chargés de compagnonnage.*

- 1** L'encadrement des apprenants est une obligation réglementaire et/ou conventionnelle.
- 2** L'encadrement des stagiaires des écoles sur les lieux de stage fait partie intégrante de la formation en alternance. La formation de ces stagiaires relève d'une responsabilité partagée entre les professionnels des écoles et ceux des secteurs accueillants.
- 3** L'encadrement des nouveaux arrivants fait partie intégrante de la certification HAS (critère 3b)
- 4** Le projet d'encadrement des apprenants fait partie intégrante du projet d'établissement des HCL, à travers le projet social et également dans le projet de soins des paramédicaux, décliné dans les fiches actions de pôle et d'unités.
- 5** Le cadre de l'unité fonctionnelle est porteur de la responsabilité du projet d'encadrement, de la qualité du parcours apprenant, de son organisation et des évaluations. Il peut déléguer cette mission au(x) tuteur(s)
- 6** L'encadrement des apprenants correspond à un processus individualisé de prise en charge, depuis l'accueil, la construction d'un parcours, l'évaluation par le cadre et / ou le tuteur, permettant la mise à disposition des moyens et compétences de l'ensemble des professionnels de l'unité.
- 7** Les professionnels des unités, et ceux des écoles pour leurs stagiaires, accompagnent l'apprenant dans une démarche de réflexivité face aux situations, facilitent l'apprentissage de gestes et activités, qu'elles soient techniques, administratives ou de soins. Ils favorisent la construction d'une identité professionnelle pour les stagiaires des écoles et l'intégration dans l'équipe pour le nouvel arrivant.
- 8** Les étapes de ce processus font l'objet d'un suivi et d'évaluations au moyen des supports de traçabilité mis à disposition par les écoles (type portfolio) et / ou propres aux unités fonctionnelles, en lien avec les fiches outils du guide institutionnel HCL (guide méthodologique du processus d'intégration et de professionnalisation des stagiaires et des nouveaux arrivants)
- 9** Les apprenants ont des droits et des devoirs. Ils ont le droit d'être encadrés, et d'avoir un entretien d'évaluation. Ils sont responsables et acteurs de leur apprentissage, ils se doivent d'adopter un comportement conforme aux exigences et règles et valeurs professionnelles. Les stagiaires des écoles ont le droit de conserver leur position d'apprenants, alors que pour les professionnels, celle-ci ne peut être que transitoire.

Hospices Civils de Lyon

PAO : Direction de la Communication - 01-2010 Rédaction : COPL tutorat-compagnonnage - Validation : DFRS - Date : janvier 2010 - Version n°2

FICHE 3

Présentation de l'unité et conditions d'accueil

INTITULE

Etablissement : CENTRE HOSPITALIER LYON SUD

Adresse postale : 69495 PIERRE BENITE

Pôle : CHIRURGIE

Intitulé du service, de l'unité : BLOC OPERATOIRE UROLOGIE

Localisation dans l'établissement : **BATIMENT 3C 1°ETAGE**

TYPOLOGIE DU STAGE

Soins : courte durée longue durée de suite et de réadaptation

santé mentale et psychiatrie individuels ou collectifs sur lieux de vie

Spécialités ou orientation : CHIRURGIE

Hospitalisation complète Consultations Hôpital de semaine Hôpital de jour

Autre : BLOC OPERATOIRE

Capacité d'accueil

4 SALLES D'INTERVENTIONS 6 PLACES EN SSPI

Organigramme

Cadre de santé : FFCS

Nom : RAS PATRICK

Téléphone : 04.72.67.88.34

Mail : patrick.ras@chu-lyon.fr

Maître de stage : Mr RAS PATRICK

Tuteurs : Mme SONIA FERRARO, SARAH CHAFFURIN et JOSIANE DEVIGNARD

FICHE 4

Conditions d'accueil

Equipe de soins :		
	Nombre	Autres professionnels de l'équipe pluridisciplinaire
Médecins	8	IADE : 6 MAR : 4
Cadres de Santé	1	
ASH	0	
ASD	8	
IDE/IBODE	11	
Particularités / spécificités : (transversalité, réseau, équipes mobiles...)		
Horaires de l'équipe Infirmière		Horaires de l'étudiant (7h de stage/jour)
JOURNEE : 7H30/17H50		BLOC : 7H30/14H30 SSPI : 10H30/17H30
Modalités d'encadrement : Précisez comment s'organise l'accueil, l'évaluation à mi-parcours, l'évaluation terminale		
<p>Accueil par une tutrice sinon par le maitre de stage. Fin de 1° semaine : présentation objectifs de stage de l'étudiant aux tutrices. Semaine 3 : bilan mi- stage et démarche clinique. Semaine 5 : bilan fin de stage.</p>		
Ressources mises à disposition :		
<p>Documents transversaux : protocoles accessibles sur GED QUALITE/VIDAL Classeurs pathologies.</p> <p>Documents spécifiques au service : protocoles du service (serveur T/ibode uro), documents sur matériels utilisés dans le bloc, sur les pathologies traitées dans le bloc.</p>		
Informations pratiques :		
<p>Accès : bâtiment 3 C prendre ascenseur gris à droite en entrant, monter au 1° étage, à droite entrée du bloc (interphone ou téléphone).</p> <p>Repas : self de l'hôpital, relais H, salle de restauration au sein du bloc.</p> <p>Vestiaire : vestiaire au sien du bloc.</p> <p>Tenues : tenues et sabot spécifiques au bloc, sur chaussures autorisées.</p>		

FICHE 5

Pré requis nécessaires avant l'arrivée en stage

Connaissances théoriques ou pratiques à acquérir ou à revoir avant l'arrivée en stage

OUI NON

Connaissances théoriques :

Dès le semestre 1 : PAS DE STAGIAIRE 1° ANNEE

A partir du semestre 2 : PAS DE STAGIAIRE 1° ANNEE

*A partir du semestre 3 : ANATOMIE/PHYSIOLOGIE/RAISONNEMENT CLINIQUE/HYGIENE
CALCUL DE DOSE, GESTE D'URGENCE, BIOLOGIE.*

A partir du semestre 4 : PHARMACOLOGIE/PHYSIOPATHOLOGIE EN UROLOGIE

A partir du semestre 5 :

Connaissances pratiques :

Dès le semestre 1 : PAS DE STAGIAIRE 1° ANNEE

A partir du semestre 2 : PAS DE STAGIAIRE 1° ANNEE

*A partir du semestre 3 : SONDAGE URINAIRE/POSE VVP/PROTOCOLE PREPARATION
INJECTABLE/HYGIENE (lavage mains, bio-nettoyage)*

A partir du semestre 5 :

L'étudiant verra également pendant le stage :

- accueil et circuit patient service/bloc/SSPI/service
- ouverture salle d'intervention
- circuit DMS, DMI, Matériel stérilisable et traçabilité
- installation des patients en sécurité
- transmissions écrites et orales
- hygiène spécifique au bloc
- lavage chirurgical des mains et habillage stérile
- rôle des différents acteurs présent au bloc
- surveillance clinique en per-op et en post -op
- pose et surveillance d'une SAD
- pose VVP, prise de sang, prélèvements capillaires, préparation solution injectable

FICHE 6

Situations cliniques prévalentes

Mission principale :

Soins à visée : éducative - préventive - diagnostique - curative - palliative

Caractéristiques essentielles de la population accueillie :

- patients des 2 sexes
- âgés
- handicapés
- transsexuels

Pathologies et/ou situations prévalentes :

Pathologie du système urinaire haut et bas (prostate, rein, vessie, uretère, urètre).
Pathologie de la verge (tumeurs, prothèses)
Sexologie

Protocoles de soins spécifiques, référentiels de bonnes pratiques :

- protocole d'hygiène pour pose d'implants
- lavage des mains

Parcours de soins:

Lieux et modalités où l'étudiant peut être amené à suivre le patient dans son parcours de soins

- Accueil et transfert patient
- Installation patients
- Per-opératoire (BLOC)
- Post- opératoire (SSPI)

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage
1. Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique		.
2. Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins,...)	X	<i>PRISE DE CONNAISSANCE DU DSI(EASILY) DOSSIER MEDICAL (GULPER)</i>
3. Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution	X	<i>RECHERCHE SUR LES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION DEMARCHE CLINIQUE SEMAINE 3</i>
4. Conduire un entretien de recueil de données	X	<i>ACCEUIL PATIENT EN PRE ANESTHESIE</i>
5. Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé	X	<i>MOBILITE (TRANSFERT LIT/TABLE) RACHIANESTHESIE</i>
6. Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives	X	<i>DEMARCHE CLINIQUE : DIAGNOSTIQUE/RISQUE/ACTION</i>
7. Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires	X	<i>Critère plus en lien avec la situation personnelle du patient (prise en charge individualisée).</i> <i>DEMARCHE CLINIQUE SEMAINE 3</i>
8. Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires		

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage
1. Elaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité	X	<i>DEMARCHE CLINIQUE SUR UNE PATHOLOGIE RENCONTRER AU BLOC</i>
2. Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations	X	<i>DEMARCHE DE SOINS</i>
3. Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité	X	<i>RESPECT DES PROTOCOLES DU SERVICE POUR POSE DE SAD, VVP INSTALLATION.</i>
4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées		
5. Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien		
6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins	X	<i>ACCUEIL PER OP ,SSPI</i>
7. Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	X	<i>DEMARCHE CLINIQUE</i>
8. Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants	X	<i>IDENTIFIER UN PROBLEME HEMODYNAMIQUE</i>
9. Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles	X	<i>ENTRETIEN AVEC TUTRICES</i>
10. Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires		

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage
1. Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage		
2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps	x	<i>.Transfert patient</i>
3. Evaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité	x	<i>Prévention risques d'escarre vérification des points d'appui lors de l'installation sur la table d'intervention.</i>
4. Adapter et sécuriser l'environnement de la personne	x	<i>Respecter les protocoles d'installation du service sécuriser le patient avec les barrières en sspi.</i>
5. Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique		
6. Evaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins		

FICHE 7 Acquisition

COMPETENCE 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage
1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste	X	<i>Prémédication /prescription DIANE connaître les principaux antalgiques et antibiotiques utilisées au bloc opératoire et leurs contre-indications</i>
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie	X	<i>Préparation et administration injectable, PCA, avec les IADES réaliser de prélèvement veineux, prélèvements capillaires</i>
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements	X	<i>Administration et traçabilité traitement en collaboration avec les IADES</i>
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne	X	<i>Préparation et administration des médicaments suivant protocole du service pose et surveillance de transfusion sanguine</i>
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux	X	<i>Administration et surveillance en per-op et post-op évaluation de la douleur avec les différentes échelles : (EVA/EVS/ENS)</i>
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique		
7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutiques		
8. Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne	X	<i>Utilisation PSE ,BAIR HUGGER..... Mise en condition salle d'opération examen clinique d'un patient avec la mesure des paramètres vitaux</i>
9. Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique	X	<i>Rôle infirmière circulante préparation du matériel et aide à la pose des voies veineuses centrales, des cathéters artériels, des cathéters péri-nerveux -identifier le matériel et préparer un plateau pour une intubation orotrachéale</i>

10. Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique		
11. Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées	X	<i>Démarche clinique</i>
12. Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (papier et /ou informatique) : dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...	X	<i>Traçabilité IPOP/DIANE Fiche liaison SSPI/service</i>

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage
1. Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique		
2. Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement		
3. Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé...		
4. Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées		
5. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives		
6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes		
7. Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients		

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage
1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propices à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne	X	<i>Accueil du patient Soins SSPI</i>
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte		
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication	X	<i>Accueil du patient Soins SSPI</i>
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique	X	<i>Accueil du patient en pré opératoire</i>
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement	X	<i>Pose de VPC , SAD.. -informer le patient des soins et gestes qui vont être réalisés.</i>
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, de conflit et agressivité	X	<i>Gestion du stress du patient en pré-op Gestion réveil agité en SSPI</i>
7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées	X	<i>entretien d'aide adapté au patient devant subir une intervention</i>

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage
1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle	X	<i>Analyse de la pratique à l'oral après chaque soin Auto-évaluation</i>
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels	X	<i>Savoir comparer sa pratique avec d'autres paramédicaux</i>
3. Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée	X	<i>Analyse de la pratique avec les tuteurs</i>
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques	X	<i>Savoir remettre en cause sa pratique antérieure en fonction de nouveaux protocoles</i>
5. Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité	X	<i>Traçabilité IPOP Connaître les circuits au sein du bloc Connaître les protocoles spécifiques au circuit du bloc</i>
6. Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence	X	<i>Péremption DM et DMI Présence chariot d'urgence /défibrillateur/ connaître le principe de fonctionnement du défibrillateur. connaître l'existence de la check-list HAS au bloc opératoire</i>
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique	X	<i>Analyse de la pratique</i>

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage
1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles	X	<i>Recherches sur les pathologies et leurs traitements</i>
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement	X	<i>repérer et alerter sur des résultats biologiques perturbés</i>
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées	X	<i>Intranet : GED qualité Ressources documentaire du bloc</i>
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles		
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre		
6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite	X	<i>Démarche clinique</i>

FICHE 7

Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage
1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...)	X	<i>Définir le rôle de chaque paramédicaux et médicaux au sein du bloc/SSPI</i>
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences	X	<i>Collaboration avec les différents acteurs du bloc</i>
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité	X	<i>Traçabilité IPOP/DIANE Fiche de liaison SSPI/ service</i>
4. Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile		
5. Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale	X	<i>Collaboration avec les différents acteurs du bloc</i>
6. Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins	X	<i>CHECK LIST Dossier de soin informatisé</i>
7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes	X	<i>Fiche de liaison SSPI service Bloc /SSPI</i>
8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral	X	<i>I.B.O.D.E. I.A.D.E.</i>

FICHE 7
Acquisition des 10 compétences

COMPETENCE 10 : Informer, former des professionnels et des personnes en formation

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	Cocher si réalisable dans le service	EXEMPLE d'actions ou de situations d'apprentissage
1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins		
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants		
3. Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage		
4. Superviser et évaluer les actions des AS, AP, et AMP en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration		
5. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique		
6. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé		

FICHE 8
LISTE D'ACTES, D'ACTIVITES ET DE TECHNIQUES DE SOINS

Cocher ceux que les étudiants pourront régulièrement réaliser dans le service

Actes, activités et techniques de soins	Cocher si réalisable dans le service	Précision si nécessaire
Entretien d'accueil et d'orientation	X	
Soins d'hygiène et de confort	X	SSPI
Entretien d'aide, entretien thérapeutique		
Examen clinique d'un patient dont mesure des paramètres vitaux	X	
Prélèvements veineux	X	
Prélèvements capillaires	X	
Préparation pour des examens radiologiques, fonctionnels biologiques	X	
Injections parentérales avec calcul de dosage (Intra veineux direct)	X	
Perfusions périphériques avec calcul de dosage	X	
Pansements simples, ablation fils, agrafes	X	PANSEMENT SIMPLE SSPI
Pansements complexes, drainages		
Pose d'oxygénothérapie, d'aérosols	X	
Administration de thérapeutiques médicamenteuses	X	
Surveillances pré et post opératoire	X	
Techniques d'apaisement, prise en charge de la violence		
Préparation de la sortie d'un patient	x	Mutation vers le service
Techniques de médiations thérapeutiques		
Utilisation de seringues auto pulsées	X	
Pose et surveillance de sonde gastrique	x	

Actes, activités et techniques de soins	Cocher si réalisable dans le service	Précision si nécessaire
Pose et surveillance de sonde urinaire	X	
Soins de trachéotomie, aspiration bronchique	X	
Pose et surveillance de transfusion de transfusion	X	
Injections dans les chambres implantables		
Pose et surveillance de chimiothérapie		
Soins de canule trachéale		
Pose et surveillance alimentation entérale		
Education aux patients (canule, aspiration, SNG)		
Maîtrise des textures alimentaires		
Pose de cathéter périphérique	X	
Montage de perfusion sécurisée	X	
Surveillance de malade scopé (PNI, spo2, FC, FR)	X	
Manutention de patient endormi	X	
Installation de monitoring	X	
Manipulation des voies veineuses centrales	X	
Ventilation manuelle	X	
Préparation du matériel pour l'IOT	X	